



Une offre complète

Août 2005

LGC SA gagne au Tribunal Fédéral !

• Début décembre 2002, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) décide de faire stopper les activités de notre société de vente de semences de taureaux.

Prétexte : LGC SA n'aurait pas reçu d'autorisation de la part de l'OFAG et contreviendrait à l'Ordonnance sur l'Élevage (OE). L'OFAG lui retire aussi le permis général d'importation (PGI). L'OFAG s'était même arrogé le droit de ne pas autoriser LGC à faire recours, situation quasi « soviétique ».

Une longue procédure s'est donc engagée entre LGC SA d'une part et les autorités fédérales d'autre part. Celle-ci a abouti le 15 juin 2004 à la conclusion que LGC SA dans son activité de commercialisation directe de semences n'était soumise à autorisation ni par la Loi fédérale du 29 avril sur l'agriculture (Lagr) ni par l'Ordonnance sur l'Élevage.

Suite à cette défaite, l'OFAG ne s'avoue pas battu pour autant et, comme dans l'affaire de la vache folle, demande à son patron (l'Office fédéral de l'Économie), de déposer un recours auprès du Tribunal Fédéral à Lausanne pour casser cette décision, alors que tous les éléments montraient déjà clairement que l'OFAG n'avait pas la base juridique nécessaire pour imposer un droit de vie ou de mort à certaines entreprises, ceci en violation de l'art 27 de la Constitution Helvétique qui garantit la liberté du commerce et de l'industrie.

Le 27 août, le TF vient de rendre public les considérants de sa décision, tombée le 23 mars 2005.

Voici quelques extraits de cet Arrêt du TF :

- « ...l'activité de LGC SA, soit la commercialisation directe de semence de taureaux n'était soumise à autorisation ni par la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (Lagr ;RS 910.1) ni par l'Ordonnance. En outre, l'interdiction notifiée à LGC SA...constituait, à défaut de base légale explicite, une atteinte importante à l'exercice de la liberté économique de LGC SA garantie par l'art. 27 Cst ...»
- «...Par ailleurs, dès lors que LGC SA n'avait violé ni la loi sur l'agriculture ni ses dispositions d'exécution, l'Office fédéral lui avait retiré à tort le permis général d'importation... »

- « ...aucun reproche ne peut être formulé à l'égard de LGC SA quant au respect des normes d'hygiènes sanitaires ou vétérinaires... »

- « ...l'interdiction de commercialisation qui lui est opposée apparaît comme une mesure de politique économique dépourvue de base légale suffisante... »

• En résumé :

- LGC SA a le droit de vendre de la semence sans autorisation.

- LGC SA n'a contrevenu à aucune règle et est dans son bon droit.

- Les éleveurs n'ont pas à subir de surtaxes et autres tracasseries en utilisant les taureaux Alta.

Nous remercions nos clients d'avoir fait confiance à la génétique de nos taureaux et de ne pas avoir cru aux tocsins des différents acteurs du marché, notamment ceux transmis dans les communications officielles des associations de race.

Les veaux issus de taureaux Alta ont droit à un enregistrement et à un pedigree sans tracasseries et sans surcharge de coût pour l'éleveur.

Nous sommes également heureux d'avoir participé à un processus qui vous permet aujourd'hui de choisir librement la génétique dont vous avez besoin pour votre exploitation et d'avoir aidé à la libéralisation du marché de la semence.

Dans le cadre de cette libéralisation, permettez-nous ici de rendre aussi hommage au travail développé au long des années par les organismes suivants afin d'obtenir ce résultat unique en Europe :

- la FSBB suite à la guerre des vaches ;
- ASSUGEM (après l'affaire Rufer), qui a permis en 1994 d'obtenir le droit de créer des centres d'insémination ;
- Select Star SA, premier centre d'IA privé créé en Suisse ;
- Distrigène et ABC, sociétés qui ont également gagné devant le TF dans la même cause .

Sans cela, il n'aurait pas été possible de vous offrir le meilleur de ce qui se fait non seulement dans le cadre du testage en Suisse, mais aussi dans le libre accès à ce qui se produit à l'étranger.

Le but est bien sûr de vous amener des géniteurs de qualité tels : Denmark, Pronto, Lotto-Red, Caraïbe, Leduc, Dante, Journalist, Merchant, Duplex...

Nous espérons pouvoir mériter votre confiance au cours des années à venir.

